



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4910

Attribution de subventions de fonctionnement à 18 associations des secteurs de la danse et du cirque sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 97 500 euros -
Approbation d'une convention cadre avec la compagnie MPTA

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4910 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 18 ASSOCIATIONS DES SECTEURS DE LA DANSE ET DU CIRQUE SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL POUR UN MONTANT GLOBAL DE 97 500 EUROS - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE AVEC LA COMPAGNIE MPTA (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La danse à Lyon a toute sa place sur la scène culturelle. Forte de la dimension internationale de la Maison de la Danse et de la présence d'une scène Découvertes le Croiseur et de deux centres de formation, le Conservatoire à Rayonnement Régional et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon accueille de nombreuses compagnies de danse qui proposent des projets culturels et artistiques de qualité.

La Ville de Lyon a souhaité inscrire l'identité « danse » de la ville dans la durée, par la mise en place d'un dispositif qui favorise la création et l'accompagnement des artistes et qui prend forme, notamment, par l'attribution de subventions sur le Fonds d'intervention Culturel.

Cette année, 34 associations ont sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour le développement de leur projet chorégraphique ou circassien. Les dossiers ont été étudiés et expertisés ; dix-huit d'entre eux ont été sélectionnés en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais-es dans la programmation ; définition précise des modalités d'accueil des artistes. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

Je vous rappelle, par ailleurs, que 6 subventions de fonctionnement ont déjà été attribuées, à des associations du secteur danse, pour un montant total de 180 000 €:

- 40 000 € à l'association Désoblique pour son projet artistique et culturel dédié à la danse,
- 60 000 € à la compagnie Michel Hallet Eghayan
- 15 000 € à la compagnie Acte
- 40 000 € à la compagnie Propos
- 15 000 € à la MJC Ménival pour l'Ecole de Cirque
- 10 000 € à l'association Ramdam un Centre d'Art.

Vous trouverez ci-dessous une présentation des compagnies de danse et de cirque proposées pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement sur le Fonds d'Intervention Culturel pour l'exercice 2019.

1 – AIDE A LA CREATION ET/OU A L'EMERGENCE DES FORMES ET DES EQUIPES

COLLECTIF A R - 122 bis Commandant Charcot 69005 Lyon

Ce collectif a été fondé en 2012 par deux danseurs et un musicien du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Le désir d'associer la percussion et la danse contemporaine est au cœur de leur processus de création. Ils ont créé depuis, quatre pièces chorégraphiques qui ont été diffusées en France et à l'international (19 représentations la saison dernière). Leur dernière création *L'Homme de la Rue est une pièce* pour deux danseurs et deux batteurs qui se déroule dans l'espace public. Elle a été diffusée à Lyon dans le cadre de Tout l' Monde Dehors les 22 et 23 septembre 2018.

Cette saison, le collectif travaille sur deux nouveaux projets de créations dont la diffusion est prévue pour 2020 : Déplacements, duo chorégraphique in situ et *Everything is temporary*, quintet pour la scène.

Les artistes du Collectif démarrent une résidence chorégraphique territoriale de deux ans à partir de Septembre 2018 sur le département du Cantal (15) avec le soutien de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, en association avec le Conseil Départemental, le Théâtre d'Aurillac scène conventionnée, et l'école de danse la Manufacture.

Parallèlement à son travail de création, le collectif mène des actions de sensibilisation pour les amateurs autour de leurs spectacles et des ateliers pédagogiques danse et percussions corporelles, des master class, des ateliers en maison d'arrêt.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

COLLECTIF ARRANGEMENT PROVISOIRE - 90 rue Chevreul 69007 Lyon

La compagnie Arrangement Provisoire a été créée en 2007. Elle accompagne le travail chorégraphique de Vania Vaneau et Jordi Galí tous deux danseurs et chorégraphes. Chacun y déploie une écriture propre, tout en partageant un savoir-faire tant dans la réflexion que dans l'élaboration de leurs projets. Ils ont travaillé avec des artistes de renommée nationale et internationale tels qu'Anne Teresa De Keersmaeker, Wim Vandekeybus, Maguy Marin, Christian Rizzo ou Yoann Bourgois.

Ils ont créé une douzaine de pièces. Sept d'entre elles ont été diffusées la saison dernière lors de 37 représentations en France et à l'international. La création de Jordi Galí, *Orbes*, a été accueillie en résidence aux Subsistances et diffusée les 15, 16 et 17 juin 2018 dans le cadre du festival Livraisons d'été et lors de la Biennale de la danse (place des Terreaux).

Jordi Galí présente, cette saison, un nouveau projet fortement lié à la transmission, *Babel*, le 22 juin 2019 au Invites à Villeurbanne. Cette création, coproduite par les Atelier Frappaz se déroule dans l'espace public avec l'élévation et la manipulation d'une grande colonne de bois et cordes de 12 mètres par 25 participants.

Vania Vaneau travaille sur une création intitulée *ORA*, coproduite par le Pacifique à Grenoble et dont les premières représentations ont eu lieu les 11 et 12 avril 2019.

Arrangement Provisoire est associée depuis septembre 2016 au Centre de Développement Chorégraphique Le Pacifique à Grenoble. Ce partenariat est un pilier au projet de la compagnie qui lui permet un soutien à la résidence pour la mise en œuvre de leurs créations.

La transmission reste un axe fort du projet de la compagnie qui propose des actions d'éducation artistique auprès d'un public professionnel, semi-professionnel.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 3 000 €

Proposition 2019 : 3 000 €

COMPAGNIE AU DELA DU BLEU - 17 rue Leynaud 69001 LYON

Jean-Camille Goimard a suivi ses études de danse au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Après avoir participé à diverses créations, en tant qu'interprète, avec les chorégraphes Julien Monty, Yan Raballand et Nina Dipla, il découvre l'envie de mener ses propres projets. Il crée la compagnie Au-delà du Bleu en janvier 2012 et a réalisé depuis cinq créations. Sa recherche artistique s'appuie sur l'échange entre différentes disciplines artistiques (danse, vidéo, photo) et les sports de glisse. Sa dernière création *L'Ivresse d'une Approche*, coproduite par DesArts/DesCinés à Saint Etienne, relie la vidéo, la photographie argentique et le mouvement. Cette création intime est une façon différente de se livrer au public, une traversée chorégraphique dans des espaces urbains et naturels. Plusieurs périodes de résidence ont eu lieu aux Subsistances notamment. La pièce a été diffusée au festival Chaos Danse (Théâtre Astrée Villeurbanne), à Lyon 9^{ème} dans le cadre de Tout l' Monde Dehors, Chalon dans la rue, Paris, Mulhouse, Saint Hilaire de Riez.

Pour les prochaines années, Jean-Camille Goimard souhaite travailler sur une nouvelle création sur le thème de l'air, *Lévitacion*, et reprendre sa première création *Sur ta nuque*, un duo sur l'encordement.

En dehors des projets scéniques, la compagnie développe et produit le projet vidéo "Épidanse", un épisode dansé qui met en relation la danse, l'architecture et la nature. Elle réalise également de nombreux teasers ou prestations vidéos pour des équipes artistique notamment pour les compagnies lyonnaises Traversant3, Propos, Contrepoint et collectif AR.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

ASSOCIATION HIP HOP DE LYON - 19 rue de la Rize 69003 Lyon

L'association Hip Hop de Lyon a été créée par Gyom, danseur professionnel, chorégraphe et professeur de danses urbaines dans le but de promouvoir la culture des danses urbaines et d'encourager leur développement. Cette structure a ouvert en septembre 2013, un studio de danse "Ecole de danse Hip Hop Lyon" près de la Part Dieu, 19 rue de la Rize.

L'association organise le festival « Arts of Dance » (A.O.D) dédié aux danses urbaines « debout », c'est-à-dire sans acrobaties au sol et qui regroupe plusieurs disciplines : le hip-hop new style, le popping, le krump, la house danse et le waacking. Il fait partie des cinq plus grands festivals de hip-hop d'Europe et le plus important de la région. Cette manifestation réunit des participants de toute la France.

La douzième édition s'est déroulée les 9, 10 et 11 novembre 2018 à la Machinerie à Lyon 3^{ème}. Le battle a réuni 300 spectateurs et 165 danseurs venus pour la plupart de la région lyonnaise mais aussi de Paris, Clermond Ferrand, Suisse Italie, Allemagne. Cinq stages ont été proposés dans cinq disciplines de la danse urbaine (krump, hip hop, house, funk style, afro coupé décalé) dispensés par des chorégraphes reconnus. Le dimanche a accueilli le battle avec un jury composé de danseurs chorégraphes de renommée internationale.

Cette manifestation culturelle est soutenue depuis plusieurs années par différentes délégations de la Ville de Lyon : 1 500 € de la Culture (Loïc Graber), 3 000 € de Jeunesse (Franck Levy) et en raison de l'intérêt sportif de la manifestation, 1 000 € de la délégation Sport, Grands Evènements et Tourisme (Yann Cucherat).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 5 500 €

Proposition 2019 : 5 500 €

MAIOUIDANSE ARTS - 8 rue Jean-Marie Leclair 69009 LYON

MaiOui Danse Arts, créée au printemps 2016, est la structure de soutien du travail de création et de diffusion de l'artiste Dai Jian, danseur, chorégraphe chinois qui s'est installé à Lyon après 12 ans de danse à New-York aux côtés de Trisha Brown et Shen Wei. En 1998, il remporte le prix des nouvelles étoiles des Arts Vivants de Canton (chorégraphie et danse) avec sa première création en solo. Dai Jian puise son inspiration dans la danse contemporaine, classique et dans les arts martiaux. Il est également plasticien performer.

A ce jour, Dai Jian a réalisé 5 créations qui ont donné lieu, la saison dernière, à 10 représentations dont 6 à Lyon (au Croiseur, à l'hôpital Saint Luc Saint Joseph dans le cadre de Label Soie), pour une fréquentation de 1600 spectateurs.

La compagnie a trouvé un ancrage à Lyon et a su développer ses activités de création, diffusion et médiation auprès des acteurs et institutions lyonnaises. Elle a été accompagnée et soutenue par la Scène Découvertes le Croiseur (Lyon) pour sa création WIP (inspirée des écrits de Guy Debord dans l'essai La Société du Spectacle) par des résidences de travail et la diffusion du spectacle lors du festival Impulsions. WIP sera également diffusée au Centre Chorégraphique National de Caen, à Pékin (Théâtre National de Pékin) et dans les villes de Shanghai, Hong-Kong, et Nanjing en collaboration avec les alliances françaises de Chine.

La compagnie intervient pour des ateliers pédagogiques au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, au Centre National de la Danse de Lyon et auprès du centre de formation Désoblique (Lyon) et dans le lycée Récamier (Lyon) avec une restitution à la Maison de la Danse.

De par son poste de professeur externe du département des Arts et Médias de l'Université Normale de Pékin, Dai Jian établit des liens et des échanges entre les institutions culturelles françaises (et avant tout lyonnaises) et chinoises.

Pour information, pas de demande en 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

COMPAGNIE RUÉE DES ARTS - 19 rue Sergent Blandan 69001 Lyon

Hafid Sour, fondateur de la compagnie, est un danseur de la Compagnie Käfig. Il assiste également Mourad Merzouki sur la création de divers projets chorégraphiques et sur les répétitions de trois défilés de la Biennale de la Danse. En 2012, il se lance en tant que chorégraphe et participe à la création de la pièce de la compagnie lyonnaise Pockemon Crew *Silence on Tourne* aux côtés du directeur artistique.

Sa première création s'intitule *Costard* et aborde plusieurs axes de réflexion autour du costume : quels liens entretient-il avec la définition de l'identité, la réussite, les classes sociales ? Hafid Sour propose six tableaux dans un espace épuré, où chaque danseur apporte sa gestuelle singulière propre à traduire les rapports que nous entretenons à notre image. Coproduit par les Centres Chorégraphiques Nationaux de La Rochelle et de Créteil / Val de Marne, ce spectacle a été joué, pour la première fois, dans le cadre de la 10^{ème} édition du Festival Karavel à Bron puis à la Maison des Arts de Créteil et enfin dans différents lieux de Lyon et son agglomération.

L'année 2019 sera l'année de re-création de ce spectacle avec un nouveau casting et une nouvelle scénographie. La compagnie a également pour projet la création d'une deuxième pièce pour 8 danseurs intitulée *Vous êtes ici*.

Par ailleurs, la compagnie est attentive à la transmission de la danse par la mise en place d'actions culturelles : accompagnement dans la pratique de la danse hip hop sur

l'agglomération lyonnaise et régional, ateliers à destination des enfants en partenariat avec Pôle en Scènes, la Maison de la Danse, le Briscope. Parallèlement, des sorties de résidences sont prévues à l'occasion de chaque nouvelle étape de travail et des échanges avec le public en amont ou en aval des représentations.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

2 – LA PERMANENCE D'UN TRAVAIL INSCRIT SUR LE TERRITOIRE

COMPAGNIE ANOU SKAN - 1 rue Sainte Marie des Terreaux 69001 LYON

L'association Anou Skan a été créée par les danseurs et chorégraphes, Sophie Tabakov et Laurent Soubise. Leur travail est autant artistique que pédagogique avec la pratique de la danse, du chant et du Mouvement Corporel Educatif, auprès de publics diversifiés. La Compagnie est installée 1 rue Sainte Marie des Terreaux à Lyon 1^{er} dans un studio de répétition qui accueille occasionnellement des petites formes dansées ainsi que d'autres événements culturels. En 25 ans, leurs créations ont régulièrement été présentées à Lyon dans des lieux différents et insolites, quatre biennales de la danse de Lyon, la fête des lumières, dans le cadre du dispositif Tout Le Monde Dehors.

Leur dernière création *Jardin d'Ivresse* est un diptyque chorégraphique de deux solos de Sophie Tabakov et de Laurent Soubise autour du tournoiement. Elle a été programmée la saison dernière à l'amphithéâtre de Lyon III, à Clermont Ferrand pour le festival FITE puis au parc de la tête d'or au festival "Dialogues en humanité".

Cette saison, Anou Skan fête ses 25 ans d'existence avec un temps fort le 1er décembre avec une performance de la Tribu Ephémère du Tournoiement et la projection du film "Collecte de gestes en exil" (documentaire réalisé par Anou Skan avec les réfugiés des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile). La compagnie sera présente à l'international, à Grenade pour un duo danse et musique de Sophie Tabakov et Ana Lopez, concertiste, avec le soutien de l'alliance française de Grenade ; en Roumanie début juillet 2019, pour une projection du film, « Collecte de gestes en exil ».

Anou Skan poursuit son travail en partenariat avec la Métropole autour de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées avec des ateliers de gymnastique sensorielle et la réalisation d'un film autour d'une collecte de gestes.

Dans le studio d'Anou Skan sont proposés des ateliers pédagogiques : cours de danse contemporaine, danses traditionnelles grecques et balkaniques, stages, conférences. Sophie Tabakov et Laurent Soubise interviennent régulièrement à l'ENSATT, à l'Université de Lyon, Sciences Po Lyon.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

A SHORT TERM EFFECTS - 3 rue Audran 69001 Lyon

Cette structure de création artistique est dirigée par Alexandre Roccoli, danseur et chorégraphe qui développe des projets dans les champs des arts chorégraphiques, plastiques, sonores et visuels. Alexandre Roccoli se forme au Centre Chorégraphique National de Montpellier puis travaille chez Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil. Il crée sa compagnie en 2003 et inscrit la recherche de formats pluridisciplinaires au centre de sa démarche, entre arts chorégraphiques, plastiques, sonores et scientifiques. Ses pièces sont produites et présentées au niveau régional, national et international, notamment par les Subsistances, le Centre National de la Danse, Le Toboggan à Décines. Depuis plusieurs années, Alexandre Roccoli poursuit son travail de recherche autour des mémoires corporelles des savoir-faire artisanaux et ouvriers, la transe et la répétition du geste et crée trois pièces chorégraphiques : *Longing*, *Weaver-Quintet* (diffusée aux Subsistances à Lyon) et *Hadra*. La compagnie est en résidence à la Briqueterie Centre de Chorégraphie National du Val de Marne pour trois ans et en compagnonnage avec les Subsistances.

L'année 2019 sera une année particulièrement consacrée à deux créations artistiques : *Hadra*, le duo des frères Aboulakoul, qui a été diffusée au mois mars 2019 au Musée de l'histoire de l'immigration dans le cadre de la Biennale du Val-de-Marne, puis en tournée en Afrique du Nord ; *Di-Grazia*, solo écrit pour la comédienne Olivia Corsini dont la première est prévue en novembre 2019 à l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône.

Des ateliers danse et soin sont proposés à l'hôpital Saint-Luc Saint-Joseph et Saint Jean de Dieu.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 3 000 €

Proposition 2019 : 3 000 €

COMPAGNIE CORPS AU BORD

L'association Corps Au Bord est une compagnie lyonnaise créée en 1998 par Natacha Paquignon dont le premier nom était la compagnie Kat'chaça. La compagnie inscrit sa démarche artistique dans son environnement sensible et social entre art et société. Dans un environnement où les technologies ont pris une large place, ses recherches sur l'influence réciproque du corps et de l'environnement la conduisent depuis quelques années à imaginer des projets associant danse et technologies.

L'année 2019 voit se concrétiser 2 projets qui ont débuté en 2018 à Lyon : *Space Dances et Proximité(s)*

- Space Dances est un projet d'œuvre numérique, chorégraphique et sonore pour smartphones ou tablettes tactiles. Le public découvre sur son écran des danses cachées dans des espaces inattendus. Il a été accueilli en résidences aux Subsistances (Lyon 1^{er}) avec le Labo NRV et la mise à disposition d'un espace de travail et de matériel caméra 360°. Une présentation d'une étape de travail a eu lieu aux Subsistances dans le cadre du Mirage Festival au mois d'avril dernier.

- Proximité(s) est une création partagée, danse & audio-tactile, pour un groupe de danseurs mêlant adultes en situation de handicap mental, adultes valides, danseurs amateurs et professionnels. Proximité(s) est créé en partenariat avec le foyer APAJH le Pré Vert, avec deux résidences à Toï Toï le Zinc et au CCO Jean Pierre Lachaize à Villeurbanne.

Pour information, pas de subvention reçue au titre de l'année 2018

Proposition 2019 : 2 000 €

COLLECTIF ÉS - 65 rue Hénon 69004 Lyon

Le collectif ÉS a été créé en 2011 par 4 danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse de Lyon. De leur collaboration sont nées trois pièces chorégraphiques : *P'lay's*, *Hippopotomonstrosesquippedaliophobie* (lauréat Prix du public du concours Reconnaissance à Grenoble) et *Jean-Yves Patrick et Corinne*. Ces créations ont été programmées dans les salles lyonnaises et régionales.

Le collectif a présenté sa dernière création, *Première Mondiale*, aux Subsistances au « MOI de la danse » les 23, 24 et 25 janvier 2019. Les Subsistances ont été un partenaire fort sur cette création : résidence, coproduction, diffusion ainsi que la programmation du Karaoké danse le 25 mars 2018 pour la clôture de l'événement « Week End sur Mars ». Le Centre National de la Danse de Lyon a soutenu le projet grâce à un accompagnement « artistes en résidence » sur toute l'année 2018. Sept créations sont en tournée cette saison avec notamment une présence au festival d'Avignon aux Hivernales pour 10 représentations offrant une grande visibilité.

Le collectif propose également des actions culturelles et de sensibilisation à la danse sur Lyon et l'agglomération : des trainings pour danseurs professionnels et amateurs au Centre National de la Danse de Lyon ; des ateliers à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône, à l'hôpital de Saint Joseph Saint Luc en partenariat avec la Maison de la Danse ; des ateliers en direction des femmes de la maison d'arrêt de Corbas, les écoles primaires de Rillieux-la-Pape en collaboration avec le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 4 000 €

Proposition 2019 : 5 000 €

COMPAGNIE STYLISTIK - 12 rue Pizay 69001 LYON

La compagnie Stylistik est dirigée par le danseur et chorégraphe Abdou N'Gom. Après avoir été interprète dans les compagnies Alexandra N'Possee, X-press, De Fakto, A'corps, Malka, il décide de créer ses propres spectacles chorégraphiques qui s'inscrivent dans une conception contemporaine, tout en restant attachée aux racines et à la technique de la danse urbaine. Aujourd'hui ses spectacles sont diffusés en France et à l'étranger. La saison dernière la compagnie a accompagné un groupe d'amateurs de la communauté de communes Bugey-Sud pour le défilé de la biennale de la danse.

Depuis 2016, la compagnie est accueillie en résidence, au collège Dargent (Lyon 3^{ème}). Abdou N'gom, par sa présence, permet à chacun de découvrir sa démarche artistique et créative par le biais de temps de rencontres, d'échanges et d'expérimentation.

La saison 2018-2019 est avant tout une année de création. La compagnie poursuit son cycle, dénommé "YAAKAAR" (espoir en wolof) autour d'un programme de trois créations associant danse, voix et texte, dont le premier volet *Nos mouvements incessants* a été joué le 24 mai 2019 au théâtre Jean Marais de Saint Fons. Abdou N'GOM a travaillé avec le slameur lyonnais Mehdi Krüger et l'écrivain ivoirien Koffi Kwahulé (Grand Prix de Littérature dramatique 2017). Les premières étapes de recherches pour le deuxième volet de ce projet débiteront dès septembre 2019.

La compagnie Stylistik poursuit la diffusion de ses spectacles et son travail de sensibilisation artistique notamment dans le cadre de sa collaboration avec le théâtre de Saint-Fons, en milieu scolaire notamment au collège Dargent Lyon 3, le collège Longchambon Lyon 8, le lycée Récamier Lyon 2.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 5 000 €

Proposition 2019 : 5 000 €

3 - COMPAGNIES AYANT UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

ARCOSM - 29 rue du Mail 69004 LYON

Cette compagnie a été fondée en 2001 par Thomas Guerry, danseur et chorégraphe et Camille Rocailleux, pianiste et compositeur, tous deux issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. La compagnie s'est donné comme axe principal toutes les formes de croisements et de passerelles entre différentes disciplines et langages artistiques. La musique, le chant et la danse en sont les fondements. La première pièce de la compagnie, *Echoa*, poursuit son chemin avec succès. Elle a été jouée 900 fois en France et dans une trentaine de pays 240 théâtres.

Quatre spectacles du répertoire (*Bounce*, *Echoa*, *Sens* et *Sublime*) ont tourné dans toute la France et ont rencontré un écho très favorable auprès du public et des médias (56 représentations la saison dernière pour 19 600 spectateurs). La compagnie Arcosm a aussi réalisé le projet *Passeurs* une performance participative pour deux danseurs, deux musiciens, cinq comédiens et quatre cents enfants qui s'est déroulé dans la Cour d'honneur du Palais des Papes à Avignon, sur une commande de Scènes d'Enfance (Assitej France).

Cette saison la compagnie est artiste associée à la Maison de la Danse avec une programmation de la création jeune publique *Sens* du 11 au 15 juin 2019. A partir de juin 2019, la compagnie est en résidence pour sa nouvelle création *Stradivariations* dont les premières représentations auront lieu sur le premier semestre 2020. Des partenaires en région Auvergne Rhône-Alpes se sont déjà engagés sur le projet comme le Pôle Pik de Bron et la chapelle Sainte-Marie à Annonay.

La Compagnie Arcosm continue son rôle de médiateur en donnant, sous différentes formes, des ateliers et interventions inspirés de son univers artistique avec de nouveaux partenariats : le Théâtre National de Chaillot, le Théâtre du Pays de Morlaix, La Maison de la Danse de Lyon, le CND de Lyon, le CNSMD de Lyon puis l'Opéra de Saint-Etienne.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 5 000 €

Proposition 2019 : 5 000 €

COMPAGNIE MAGUY MARIN - 16 chemin des Santons Sainte-Foy-Lès-Lyon

Maguy Marin est une artiste majeure de la danse contemporaine française et internationale présente à Lyon depuis 1998. Parmi la cinquantaine de pièces qu'elle a chorégraphié, certaines sont devenues des références dans le monde de la danse : *Cendrillon* (créé en 1981 pour le ballet de l'Opéra de Lyon), *May B* (jouée plus de 700 fois), *Umwelt* (joué plus de 120 fois). La compagnie est installée au centre d'art Ramdam à Sainte-Foy-Lès-Lyon, lieu de création et d'organisation d'ateliers, de formations mais également laboratoire de création pour d'autres équipes artistiques. La compagnie rayonne à l'international en tant que compagnie lyonnaise.

Sur la saison 2017-2018, la Compagnie Maguy Marin a présenté en France et à l'étranger 5 pièces de son répertoire (*BiT*, *Umwelt*, *May B*, *Ha Ha !* et *Ligne de crête*) lors d'une tournée de 50 représentations dont 11 à Lyon/métropole. Sur une commande de la Biennale de la Danse de Lyon, Maguy Marin a créé en 2018 une nouvelle pièce pour 5 danseurs, *Ligne de Crête* jouée au TNP Villeurbanne du 14 au 18 septembre 2018.

Cette saison, la compagnie poursuit ses tournées en France et à l'international. 2019 est également l'année de sortie en salles du long-métrage documentaire *Maguy Marin, l'urgence d'agir*, réalisé par David Mambouch et projeté au Comédia, au cinéma de Sainte Foy les Lyon, au Toboggan et dans d'autres villes de France.

Trois temps forts sont consacrés également au travail de la chorégraphe : Sur une commande du Théâtre Gérard Philipe – CDN de Saint-Denis, Maguy Marin mènera en

2019 une résidence de création sur le territoire de Saint-Denis (création avec une quinzaine d'amateurs en novembre 2019). En Occitanie, le « Portrait Paysage / Maguy Marin » réunira 12 représentations de trois œuvres de la compagnie dans 6 lieux différents, associés à des ateliers et des rencontres. Enfin, pour célébrer ses 40 ans, la Biennale de la Danse du Val de Marne invite la compagnie à présenter *May B* et *Ligne de crête* et organise une projection du documentaire.

Au cours des tournées, de nombreuses rencontres sont organisées en amont ou à l'issue des représentations. Soucieuse de l'importance des interventions en milieu scolaire, la compagnie développe également des partenariats pédagogiques, notamment avec le Centre National de la Danse, des écoles supérieures d'arts (ENSATT à Lyon, Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, etc.), des pôles régionaux d'éducation artistique et culturelle et des centres de formation chorégraphique. Les danseurs interviennent dans des lycées afin de transmettre *May B* qui est désormais inscrite au répertoire du Bac option Danse ce qui représentent 486 heures d'intervention - 689 participants - 44 ateliers - 24 lycées.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 15 000 €

Proposition 2019 : 15 000 €

4/ LIEUX DE RESIDENCES

ASSOCIATION MÂ - 32 rue des Tables Claudiennes 69001 LYON

Cette association a été créée il y a dix ans, par des danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon dans le but d'engager des projets artistiques communs ou personnels.

Créations de spectacles, actions pédagogiques, vidéo-danse, l'association Mâ soutient des projets très divers, donnant à chacun la place et l'opportunité de mettre en œuvre ses désirs artistiques. Une attention particulière est portée sur la collaboration avec d'autres domaines artistiques et l'accompagnement du public dans la découverte de l'art chorégraphique.

La saison dernière, 5 pièces chorégraphiques ont été diffusées lors de 29 représentations pour une fréquentation de 3 200 personnes et des ateliers de sensibilisation notamment en milieu scolaire (345 enfants concernés).

L'Association Mâ développe en 2019, dans la poursuite de son projet de mutualisation des moyens administratifs et de production, une activité en plusieurs volets : des activités de production de spectacles, des actions pédagogiques en Egypte, au LIEUES ou auprès de la Comédie de Saint-Etienne, du soutien à la structuration pour la Compagnie Chahut d'Etoiles, du soutien à la diffusion.

L'association est installée sur les Pentes de la Croix Rousse, 32 rue des Tables Claudiennes dans une ancienne école de danse, un espace partagé pour travailler et créer. Sont également accueillis des ateliers de pratiques amateurs ou professionnels hebdomadaires, des échauffements de danseurs, des stages divers. La saison dernière, 33 compagnies ont été accueillies en résidence pour leur travail de création dont 26 sont lyonnaises (soit 66 jours de mise à disposition).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

5 - COMPAGNIES CIRCASSIENNES

La COMPAGNIE MPTA – Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi, située au 10 rue de Vauzelles 69001 LYON, a été fondée en 2001 par Mathurin Bolze, un artiste lyonnais formé au théâtre et aux arts du cirque contemporain. Elle est présente en France et à l'étranger, et initie des rencontres, des résidences et des cartes blanches résolument transdisciplinaires. Elle se produit régulièrement à Lyon, notamment aux Subsistances et au Théâtre des Célestins.

La saison dernière a été riche et dense avec la diffusion de 10 créations, 152 représentations pour une fréquentation de 46 852 spectateurs. La compagnie MPTA a organisé le festival Utopistes dont la quatrième édition a eu lieu du 31 mai au 9 juin 2018 en partenariat avec les Célestins, la Maison de la Danse, le Théâtre Nouvelle Génération, le Centre National de la Danse de Lyon, les Subsistances, le CDN Théâtre de la Croix Rousse, la Mouche à St-Genis-Laval, l'Ecole de Cirque, l'Espace Malraux (Chambéry). A cette occasion, ont été programmés 18 spectacles de cirque dans 12 lieux accueillant ainsi 85 artistes et techniciens. Les espaces publics, l'île Barbe, les quais de Saône, la place des Célestins, le jardin du Musée des Confluences, le parc Beauregard (Saint Genis-Laval) ont permis la diffusion de spectacles gratuits et ouverts à tous. Au total 10 511 spectateurs ont été accueillis.

Le festival, en biennale, propose cette saison une programmation en Résonance du 24 mai au 30 juin lors de la programmation de spectacles à la Maison de la Danse, les Subsistances et le festival du parc de Beauregard à Saint Genis Laval. Deux nouvelles créations sont en cours de réalisation et 7 spectacles du répertoire seront en tournée cette saison.

La compagnie MPTA se positionne comme un acteur complet dans le secteur des arts du cirque : production des œuvres de Mathurin Bolze mais aussi accompagnement et formation de jeunes artistes de cirque issus du Centre National des Arts du Cirque (CNAC) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT). La compagnie est également soutenue par l'Etat et la Région.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 51 000 €

Proposition 2019 : 36 000 €

COMPAGNIE 126 KILOS - 29 avenue de Ménival 69005 LYON

Gwenaëlle Traonouez et Vincent Bonnefoi-Calmel sont circassiens. Tous deux intègrent la formation préparatoire à l'École de Cirque de Lyon en 2005 et poursuivent leur apprentissage au Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme. Ils donnent naissance à la Compagnie 126 kilos en novembre 2010. Leur première création *Swing Swing* est un numéro acrobatique et burlesque qui s'inspire de leur histoire. Ce numéro a été présenté plus d'une cinquantaine de fois, notamment à CIRCA (Pôle National du Cirque à Auch), Chalon dans la Rue, Le Mans et Aurillac.

En 2015, il crée *Banc de sable*, spectacle tout public. Cette création a été accueillie en résidence notamment à l'Ecole de cirque de Lyon (dispositif Scènes Découvertes), la Friche Lamartine, à l'Atrium de Tassin, la Cascade (07), centre culturel de Mions. La saison dernière, il a pu être vu au festival Lamartine à la plage à Lyon 3^{ème}, au festival d'Art et d'Air à Lyon 9^{ème} et dans le cadre des Nuits de Fourvière au Parc de la Croix Laval et plus récemment à l'Amphi Opéra du 19 au 22 mars 2019.

Gwenaëlle Traonouez et Vincent Bonnefoi-Calmel s'engagent par ailleurs dans d'autres compagnies, la compagnie Prise de Pied pour le spectacle *Thé Perché* et la compagnie Lapsus pour la création *Six pieds sur Terre et Boutelis* en 2016. Ces deux spectacles ont été joués plus de 150 fois dans huit pays.

La compagnie intervient à l'Ecole de Cirque de Lyon sur l'apprentissage des portés acrobatiques dans le cadre de la formation préparatoire.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

COMPAGNIE PUERIL PERIL - 42 rue du père Chevrier 69007 LYON

Puéril Péril, c'est l'union de deux personnes, Dorian Lechaux et Ronan Duee (monocycle et porteur issus de l'Ecole de cirque de Lyon et de Montréal). Ils créent leur compagnie en 2015 ; leur terrain de jeu favori est le frisson du public, cette limite entre le risque et le danger, entre la peur et le plaisir. Leur première création *Bankal* est un spectacle avec des tabourets où ils cherchent en permanence ce point qui sépare l'équilibre et la chute. Le spectacle a été accompagné en 2016 et 2017 par l'Ecole de Cirque de Lyon dans le cadre de son dispositif Scène Découvertes. Il a été accueilli aux Subsistances lors du festival Livraisons d'été 2017. Le spectacle *L'Autre*, leur deuxième création pour 3 circassiens et un musicien, a été jouée pour la première fois en octobre 2018 au Théâtre de Privas, après une présentation d'une étape de travail en janvier 2018 au Groupe des 20. Au total 22 représentations ont eu lieu, la saison dernière, pour une fréquentation de 11 200 spectateurs.

Sur la saison 2018/2019, Pueril Peril poursuit la diffusion de *Bankal* (une cinquantaine de dates dans toute la France et l'étranger) et de *L'Autre* (4 dates prévues dont la Mouche à Saint Genis et le Théâtre des Célestins dans le cadre du dispositif Prix Celest'1). Une nouvelle création *Mississippi* est en cours, un duo Roue Cyr et musique avec plusieurs résidences prévues notamment à la Cascade (07), le Théâtre du Vellein à Villefontaine et Bourg en Bresse. Une date est programmée à l'Ecole de Cirque de Lyon le 1^{er} février 2020.

En parallèle de cette nouvelle création, Ils interviennent dans les établissements scolaires de Lyon et son agglomération pour des ateliers de sensibilisation au cirque en partenariat notamment avec la Mouche de Saint Genis Laval, l'Ecole de Cirque de Lyon. Ils travaillent sur leur spécialité, le main-à-main, ainsi que sur leur approche particulière des notions de risque et de danger.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

COMPAGNIE REVE DE SINGE - 28 rue Lamartine 69003 Lyon

La compagnie a vu le jour en 2010 sous l'impulsion de Fabien La Sala, chorégraphe vertical. Professionnel de l'escalade depuis 1999, il découvre le cirque via la compagnie Virevolt avec qui il collabore pour trois spectacles de 2006 à 2012. Ainsi, naît l'idée de conjuguer ces deux disciplines. Investi dans une recherche chorégraphique, il oriente son travail dans la création d'une nouvelle gestuelle liant les techniques de l'escalade et celles de la danse. La compagnie est accompagnée par l'Ecole de Cirque de Lyon, dans le cadre du dispositif Scène Découvertes et l'Association Travail et Culture de Saint Maurice l'Exil, lieu de résidence de territoire. Depuis 2016, la compagnie s'est installée à La Friche Lamartine. Rêve de Singe a réalisé, à ce jour, trois spectacles *Doggy Blues*, *Vertigo*, *Auprès de mon arbre* qui ont donné lieu à 19 représentations pour plus de 2 900 spectateurs la saison dernière.

La saison 2018-2019 sera consacrée à la diffusion des deux spectacles et à la préparation de la prochaine création de la compagnie *Les Pieds Dans les Poches* prévue à l'automne 2019 au Polaris (les 17, 18 et 20 octobre 2019) également coproducteur avec la Scène Nationale du Havre.

La compagnie cherche à transmettre aux publics, sa passion des disciplines circassiennes. Elle enseigne différentes pratiques (jonglerie, acrobatie, portés aériens...) auprès des publics scolaires et amateurs enfants et adultes dans la région et notamment à l'Ecole de cirque de Lyon, à Pôle en Scènes/Bron, à l'espace culturel Jean Carmet à Mornant.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 2 000 €

Proposition 2019 : 2 000 €

En raison de l'intérêt local que présentent les activités des structures précitées, de leur implication sur le territoire lyonnais ou de leur rayonnement à l'échelle internationale, je souhaite leur allouer une subvention globale de 97 500 €, répartie conformément au tableau ci-après.

DELIBERE

- 1- Des subventions de fonctionnement pour un montant global de 97 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	MONTANT
Collectif AR (5^{ème} ardt)	2 000 €
Cie Arrangement Provisoire (7^{ème} ardt)	3 000 €
Cie Au Dela du Bleu (1^{er} ardt)	2 000 €
Hip Hop Lyon (3^{ème} ardt)	5 500 €
Compagnie Maiouidanse Arts (9^{ème} ardt)	2 000 €
Cie Ruée des Arts (1^{er} ardt)	2 000 €
Compagnie Anou Skan (1^{er} ardt)	2 000 €
Compagnie ES (4^{ème} ardt)	5 000 €
A Short Term Effects (1^{er} ardt)	3 000 €
ASSOCIATIONS	MONTANT
Compagnie Corps au Bord (4^{ème} ardt)	2 000 €
Compagnie Stylistik (1^{er} ardt)	5 000 €
Compagnie Arcosm (4^{ème} ardt)	5 000 €
Association Mâ (1^{er} ardt)	2 000 €
Compagnie Maguy Marin (5^{ème} ardt)	15 000 €
Compagnie MPTA (1^{er} ardt)	36 000 €
Compagnie 126 kg (5^{ème} ardt)	2 000 €
Compagnie Pueril Péril (7^{ème} ardt)	2 000 €
Compagnie Rêve de Singe (3^{ème} ardt)	2 000 €

TOTAL	97	00 €
--------------	-----------	-------------

- 2- La dépense correspondante soit 97 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturel (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 3 000 € du programme ASSO, opération AVAL, ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025 et après transfert de 1 000 € du programme EVENSPORT Opération EVENSPOR ligne de crédit 44036 chapitre 65 nature 6574 fonction 415.
- 3- La convention cadre avec la compagnie MPTA est approuvée.
- 4- Monsieur le Maire est autorisé à signer et à mettre en œuvre lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER